



## Championnat canadien

### Protocole de vérification des bâtons

Mars 2015

Softball Canada accepte maintenant les bâtons certifiés et approuvés par la Fédération internationale de softball (ISF) ou la Fédération de softball amateur (ASA) pour le jeu en balle rapide et en balle-lente à tous les niveaux.

Après avoir consulté avec l'ASA et la ISF sur leurs normes et protocoles, nous avons établi le protocole suivant pour les vérifications des bâtons avant les parties aux Championnats canadiens.

#### **Protocole:**

Les arbitres auront besoin d'une copie à jour de la **liste de bâtons non-approuvés de l'ASA avec les marques de certification** et la **liste de bâtons approuvés de la ISF**.

Liste téléchargeable d'une page ASA [http://usa.asasoftball.com/e/build\\_batlist\\_one\\_page.asp](http://usa.asasoftball.com/e/build_batlist_one_page.asp)

Liste téléchargeable détaillée ASA [http://usa.asasoftball.com/e/build\\_batlist\\_w\\_pics\\_2000.asp](http://usa.asasoftball.com/e/build_batlist_w_pics_2000.asp)

Base de données consultable ISF [http://isfsoftball.org/english/rules\\_standards/certified\\_bats.asp](http://isfsoftball.org/english/rules_standards/certified_bats.asp)

Étape	
1	Les arbitres vérifieront pour une marque de certification ASA appropriée (ASA 2000 ou 2004 pour la BR; ASA 2000, 2004 ou nouvelle marque – communément référé comme ASA 2013 – pour la balle-lente). S'il n'y a pas de marque procédez à l'étape 4.
2	S'il y a une marque ASA acceptable alors l'arbitre devrait vérifier le bâton selon la <b>liste à jour de bâtons non-approuvés de l'ASA avec les marques de certification</b> . Si le bâton n'apparaît pas sur la liste de bâtons non-approuvés de l'ASA il sera approuvé pour l'utilisation.
3	Si le bâton apparaît sur la liste de bâtons non-approuvés procédez à l'étape 4.

4	L'arbitre vérifiera pour une marque ISF. ( <i>Notez qu'à partir de 2015, <u>seulement</u> la marque 2005 (marbre) de ISF sera acceptée</i> ) S'il n'y a pas de marque ISF ou ASA appropriée le bâton sera considéré <u>inéligible</u> pour l'utilisation.
5	S'il y a une marque de certification ISF appropriée (ISF 2005), l'arbitre vérifiera le bâton selon la liste de bâtons approuvés de la ISF. Si le bâton n'apparaît pas sur la liste il sera considéré <u>inéligible</u> pour l'utilisation.
6	Si le bâton apparaît sur la liste de bâtons approuvés de la ISF il sera <u>approuvé</u> pour l'utilisation.

Notes:

- *La ISF et l'ASA produisent et maintiennent des listes de bâtons approuvés à jour. Ces listes fourniront la référence finale pour déterminer l'éligibilité d'un bâton.*
- *Les différences dans les numéros de modèles des bâtons sont parfois très légères, possiblement par un seul chiffre ou lettre. Assurez-vous que le numéro de modèle du bâton correspond exactement à celui de la liste avant d'exclure un bâton du jeu.*
- *On rappelle les arbitres qu'utiliser un bâton qui n'apparaît pas sur la liste de bâtons approuvés de l'ASA ni sur la liste de bâtons approuvés de la ISF entraîne une pénalité d'un bâton modifié (Règlement 7, Art. 6a).*
- *Notez que seulement la marque 2005 (marbre) de ISF est maintenant acceptée. La ISF et Softball Canada ne reconnaissent plus la vieille marque de la ISF « BPF 1.20 ».*

À vous au softball,

Jeff Whipple  
Directeur national des arbitres